

AGRIVOLTAÏSME

Étude préalable agricole (EPA)

+ Les Objectifs

Répondre aux obligations réglementaires liées au dispositif de la compensation agricole collective.



TYPE DE PRESTATION

Étude technique.



PUBLIC

Porteur du projet d'unité agrivoltaïque.



CONTENU

- Description du projet et délimitation du territoire concerné
- Analyse de l'économie agricole du territoire : les filières amont et aval
- Analyse des effets positifs et négatifs du projet sur l'économie
- ERC : éviter réduire compenser
- Éventuelles mesures de compensations collectives
- Rédaction du dossier de l'EPA.



BÉNÉFICES

Répondre aux exigences réglementaires.



DOCUMENTS REMIS

Dossier de l'étude préalable agricole, soumis à l'avis de la CDPENAF.



PÉRIODE DE RÉALISATION

Toute l'année.

Infos pratiques

Réalisé par :

Service Projet Innovation Territoires.

Votre interlocuteur :

Fabrice MAS : 07 88 61 29 43

fabrice.mas@haute-garonne.chambagri.fr

Tarifs :

Sur devis

Réf CDA31 : 31_APVEPA

Conditions générales de vente :

Consultables sur le site internet

www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr